

Ministry of Advanced Education
and Skills Development

Program Delivery Support Branch
33 Bloor Street East, 2nd Floor
Toronto ON M7A 2S3
Tel: (416) 314-4268
Fax: (416) 325-6162

Ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Formation
professionnelle

Direction du soutien à la prestation des
programmes
33, rue Bloor Est, 2e étage
Toronto ON M7A 2S3
Tél: (416) 314-4268
Télé: (416) 325-6162



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Réseaux régionaux et fournisseurs de services d'alphabétisation et de formation de base (AFB)

EXPÉDITEUR : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP)

DATE : **Le 6 septembre 2016**

OBJET : **Planification et coordination des services d'alphabétisation pour 2017-2018**

OBJECTIF

La présente note de service vise à fournir de l'information à votre organisme concernant le processus de planification des services d'alphabétisation pour 2017-2018. Le modèle de plan de services d'alphabétisation pour les réseaux régionaux et le tableau de prestation de services pour 2017-2018 ont été ajoutés à [Espace partenaires Emploi Ontario](#). Les rapports de données des gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR) pour le Programme 'alphabétisation et de formation de base (AFB) seront envoyés aux réseaux régionaux par courriel.

QUOI DE NEUF?

Le modèle de plan de services d'alphabétisation pour les réseaux régionaux a été révisé et comprend maintenant une explication complète des responsabilités des participants au processus de planification et de coordination des services d'alphabétisation, y compris celles des réseaux régionaux, des fournisseurs de services et du MESFP. Il explicite également la façon dont le plan de services d'alphabétisation est utilisé. Aucun changement n'a été apporté au tableau de prestation de services.

Les rapports de données du présent exercice comprennent un nouveau renseignement, soit le nombre total d'apprenantes et d'apprenants qui ont quitté le programme, nombre qui s'ajoute au nombre d'apprenantes et d'apprenants reportés et au nombre

d'apprenantes et d'apprenants nouvellement inscrits, déjà recensés dans les rapports précédents. Ce renseignement a été ajouté à la demande des intervenants.

PROCHAINES ÉTAPES

Nous travaillons avec diligence pour résoudre la situation qui a causé le retard. Nous reconnaissons l'impact sur votre calendrier ainsi que la forte pression sur vous à cause des délais serrés. Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et collaboration. Si vous avez des questions ou préoccupations, veuillez contacter votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation pour discuter des options. Le ministère organisera un appel provincial cette semaine avec les réseaux régionaux pour discuter des attentes liées aux délais serrés.

Les réseaux régionaux doivent remplir le modèle de planification des services d'alphabétisation et le tableau de prestation de services en répondant à toutes les questions. Les réponses doivent être brèves et présentées sous forme de liste, dans la mesure du possible. Les documents pertinents, qu'il s'agisse de rapports de données, de tableaux, de graphiques ou d'autres documents de référence, doivent être annexés au dossier de planification des services d'alphabétisation.

Le modèle de planification des services d'alphabétisation et le tableau de prestation de services, dûment remplis, doivent être envoyés par courriel (en pièce jointe), avant la fermeture des bureaux le 23 septembre 2016, à la conseillère ou au conseiller en préparation à l'emploi du MESFP responsable du réseau régional.

Une fois approuvés par le MESFP (au plus tard le 30 septembre 2016), les plans de services d'alphabétisation doivent être transmis par les réseaux régionaux aux fournisseurs de services d'alphabétisation et de formation de base de la zone qu'ils desservent.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les réseaux régionaux sont chargés de la planification et de la coordination des services d'alphabétisation, en application de leur entente avec le MESFP. L'objectif est de continuer à offrir un Programme AFB de haute qualité et de renforcer les liens avec les programmes d'Emploi Ontario ainsi qu'avec les autres services et soutiens communautaires.

Le modèle de plan de services d'alphabétisation révisé et le tableau de prestation de services aideront les réseaux régionaux à se préparer à la planification des activités d'AFB pour 2017-2018. Chaque réseau régional du Programme d'alphabétisation et de formation de base est tenu de remplir ces documents.

Les rapports de données des GSMR pour le Programme d'AFB ainsi que la carte électronique du plan de services d'AFB compléteront le modèle de plan de services d'alphabétisation et éclaireront l'analyse des services d'alphabétisation offerts dans les différentes communautés de la province.

Pour toute question, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller du MESFP.

